Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 20 (1884)

Heft: 4

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

GENÈVE 15 FÉVRIER 1884.

XXe Année. *No 4.*

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — Assemblée générale des instituteurs suisses ou Congrès de Bâle. Du choix d'une carrière et de l'éducation professionnelle. — Littérature française (Morceaux choisis). — L'école dans la nouvelle Constitution bernoise. — La pédagogie scientifique et la nouvelle société de St-Gall. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

AVIS. MM. les rapporteurs généraux ont bien voulu consentir à prolonger jusqu'au **1er mai** le délai accordé pour l'envoi des rapports sur les deux questions qui seront traitées au Congrès. — Détails dans le prochain numéro.

Assemblée générale des instituteurs suisses ou Congrès de Bâle.

Le Comité d'organisation de la fête des instituteurs suisses a désigné les rapporteurs suivants : I. Pour la question de l'*Education nationale*, qui sera traitée en *assemblée générale*, M. Christinger, pasteur, à Hüttlingen, près Frauenfeld ; II. Pour la question de l'*Enseignement des sciences naturelles à l'école primaire*, M. Huber, instituteur secondaire, à Bâle. Cette question est destinée à la *Section des instituteurs primaires*. III. Pour la question de l'*Enseignement de l'histoire*, c'est-à-dire de la réunion de l'enseignement de l'histoire nationale à l'histoire générale : M. Schelling, directeur d'école, à St-Gall. Cette question est posée pour la *Section des maîtres secondaires*. Pour la Section de l'*Education des jeunes filles*, M. Keller, directeur de l'école normale d'Aarau, parlera d'Iselin[1] et de son action en pédagogie.

1. Il s'agit du célèbre chancelier de Bâle, Isaac Iselin, le principal fondateur de la Société helvétique, la mère de toutes les associations de notre pays. Philanthrope éminent et le protecteur de Pestalozzi, Iselin avait déjà encouragé de ses largesses et de sa sympathie le fondateur du *Philanthropinum*, Basedow, à Dessau. Iselin est aussi connu par son *Histoire de l'humanité*.

Pour la réunion des maîtres de gymnastique, M. Flück, maître au gymnase de Berthoud, rapportera sur la *création d'une Société des maîtres de gymnastique suisses*. Dans une sixième section, celle des maîtres de dessin, M. Schoop, maître de dessin à Zurich, traitera de la *formation des maîtres spéciaux pour cette branche*.

Ainsi, six réunions ou cinq sections à côté de l'assemblée générale, ayant chacune son rapporteur. On ne nous dit pas encore dans quel ordre siégeront ces diverses sections. L'époque du congrès n'est pas fixée non plus. Ce sera l'objet d'une décision ultérieure que fera connaître le programme.

La Suisse française sera sans nul doute représentée à l'assemblée générale. Si on n'a pas posé de question spéciale, c'est qu'on ne savait pas dans quelle mesure elle y participerait. On a pensé aussi que les questions traitées offraient un intérêt assez général pour attirer les membres du corps enseignant qui auront la facilité de s'y rendre et qui comprennent l'allemand. Si l'époque est choisie de manière à ne pas coïncider avec le Congrès de la Suisse romande, à Genève, et au temps des vacances, plusieurs de nos instituteurs se feront un plaisir de se joindre à leurs collègues de la Suisse allemande ; le Comité central s'y fera sans doute représenter aussi, sans parler du rédacteur en chef de l'*Educateur*, qui siège dans le Comité du *Schweizerische Lehrerverein* et y assistera si sa santé le permet.

Il est utile, il est bon, il est beau de voir les instituteurs suisses délibérer en commun sur les intérêts de l'éducation populaire et nationale. La plus grande liberté a toujours régné dans les sessions du corps enseignant. Nos collègues des cantons allemands aiment et respectent la franchise, même quand on défend des opinions différentes des leurs. A la tolérance la plus complète, nos frères joignent la cordialité qui fait l'un des grands charmes de ces réunions. On connaît, d'autre part, l'hospitalité bâloise, ainsi que les grandes richesses intellectuelles de cette patrie des Bernouilli, des Euler, des Iselin, des Mérian, des Burckhardt et de tant d'autres hommes illustres.

Alexandre Daguet.

DU CHOIX D'UNE CARRIÈRE ET DE L'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE

On s'occupe beaucoup aujourd'hui d'introduire dans nos écoles l'exercice des travaux manuels. Il peut être intéressant de savoir ce qu'on en pense en d'autres contrées. Je voudrais résumer ici quelques conférences qui ont

été données dernièrement à Stockholm par deux hommes distingués : M. Palme, qui s'est attaché à rechercher les motifs qui devaient présider au choix d'une vocation ; M. Palmgren, qui désire que dans l'enseignement en général les travaux manuels et corporels se mêlent aux travaux intellectuels.

M. Palme commence par combattre les idées erronées que nourrissent ordinairement ses compatriotes, quant à l'avenir de leurs enfants.

« Que ferons-nous de notre fils ? » dites-vous. Demandez-vous en même temps : « A quoi notre fils sera-t-il propre ? Comment pourra-t-il le mieux disposer de son activité ? » Sans doute qu'à votre esprit se présente l'idée d'une place commode, bien rémunérée; mais vous oubliez d'examiner quelles sont les aptitudes naturelles de votre enfant, comment il faut organiser sa vie pour que ses efforts portent leurs fruits et soient couronnés de succès.

D'ailleurs, les places avantageuses se font de plus en plus rares ; on court le risque d'être écrasé dans la foule des prétendants ; en un mot, pour toutes les carrières, le choix est difficile aujourd'hui plus que par le passé. Indécis, on recule ce choix jusqu'au moment où le jeune homme, muni de ses diplômes, est censé pouvoir se décider par lui-même. Mais s'il a obtenu ses certificats d'études, est-il aussi bien préparé pour le combat de la pensée et de la vie ? Le voilà qui entre dans un monde où règne la loi de l'échange, que donnera-t-il de son côté ? A-t-il fait siennes les instructions qu'il a reçues ? Hélas ! combien de jeunes gens, malgré leur application, ont grossi le nombre des fruits secs de la littérature ! Est-ce la faute des professeurs ? il y en a d'excellents, et beaucoup; mais les élèves sont-ils tous qualifiés pour mettre à profit leurs leçons ?

Et d'autre part, que résulte-t-il de cette diffusion des études pour ceux qui ne peuvent en tirer parti ? L'individualité diminue : on le remarque dans la conversation, dans la littérature, dans l'industrie, et cela provient de la nature de l'enseignement qui veut faire entrer tous les esprits dans le même moule. En ouvrant à chacun les carrières lettrées, on veut éviter, dit-on, d'être exclusif ; or, l'enseignement même ne l'est-il pas dans son principe ?

On a cru qu'une société qui aspirait à réaliser l'égalité entre tous ses membres, devait reproduire cette égalité dans le champ de l'instruction. Mais ne serait-ce point là une égalité trompeuse et qui ne ferait qu'apporter un nouvel élément à la lutte entre de grandes prétentions et l'impossibilité de les satisfaire ?

Bon nombre de parents, il est vrai, commencent à comprendre que leurs enfants trouveront ailleurs que dans les carrières littéraires, des avantages réels. Mais ici se présente une difficulté (rappelons-nous qu'il est question de la Suède) : Quelle est la limite qui sépare dans nos classes les études élémentaires des études professionnelles ? Faudra-t-il que le jeune homme qui a des aptitudes pour une branche spéciale la néglige, contraint de consacrer ses forces à des études qui lui présentent plus de difficultés ? Faudra-t-il qu'il attende son certificat d'études pour laisser à ses goûts le temps de se prononcer ? Non, sans doute, car à 18 ou 20 ans, on ne prend plus une décision comme à 15.

Nous ne cherchons point à formuler un système nouveau, nous voulons surtout nous faire une idée juste du but que doit atteindre l'enseignement.

N'est-ce pas de préparer chacun à une activité utile, et pour cela, de l'amener à un choix conforme aux dons qu'il a reçus? Or, la production, en tous genres a considérablement augmenté, de même que les besoins de l'homme; aussi le travail s'est-il divisé, et une foule de spécialités réclament des spécialistes.

« Pour répondre à ces nouveaux besoins, dit M. Palme (dont nous ne pouvons ici partager l'opinion), peut-être faudrait-il créer, dans les villes tout au moins, des écoles spéciales d'instruction secondaire, en supprimant les collèges. Au sortir de l'école primaire, on entrerait dans une des écoles spéciales : école normale, école de commerce, école d'industrie, etc. Les frais, ajoute-t-il, ne seraient pas plus considérables que dans le système actuel. A Stockholm, chaque élève coûte en moyenne aux contribuables 300 couronnes par année (environ 412 fr.), tandis que dans les établissements particuliers qui donnent le même enseignement que celui de l'Etat, les frais sont moindres : 135 couronnes dans l'école de Beskow et 150 dans l'Atheneum; ce qu'on a de la peine à comprendre. Ailleurs, c'est plutôt l'inverse. »

On le voit, l'idéal de M. Palme serait de réduire l'instruction secondaire au simple rang d'instruction intermédiaire. Les colléges actuels deviendraient ainsi des écoles spéciales destinées à former des étudiants pour les universités, tandis que le grand nombre des écoles spéciales formeraient des jeunes gens destinés à d'autres carrières.

Reconnaissons ici que s'il y a une part de vérité dans les revendications de M. Palme, plusieurs d'entre elles cependant soulèvent de sérieuses critiques. C'est vers l'âge de 12 ans que les enfants quittent l'école primaire. Mais à cet âge, serait-il possible, sauf de rares exceptions, de se prononcer sur leurs aptitudes réelles? Il faudrait au moins reculer de deux ans la sortie de l'école primaire, à laquelle on ajouterait deux années scolaires, avec un programme qui remplacerait les 5e et 4e classes du collège. Encore ne faudrait-il pas que toutes ces écoles spéciales fussent isolées : il devrait y avoir des points de contact et des frottements d'idées; la jeunesse ouvrière devrait pouvoir se rencontrer avec la jeunesse lettrée à la sortie des classes ou pendant les récréations, de manière à produire des habitudes communes et un caractère national. On aurait alors transformé, mais non supprimé la vie de collège, qui ne saurait périr sans inconvénient.

Quant à l'enseignement professionnel, il jouit en Suède d'un grand crédit, grâce à un homme supérieur, M. Palmgren, pédagogue éminent, plein d'activité et de dévouement à son œuvre. Il a fondé à Stockholm une école pour les garçons et pour les filles. Elle compte maintenant plus de 200 élèves.

M. Palmgren, considérant la question à un point de vue élevé, ne veut point qu'on néglige dans les écoles les travaux manuels et corporels; il voit dans cet emploi du temps et des forces de l'enfant, une source vive de moralité. Le besoin de mouvement, d'activité physique, ne peut être contrarié sans danger chez les élèves; en priver l'enfant serait faire naître en lui les penchants mauvais. C'est ici que les travaux manuels prennent dans l'éducation une signification profonde. Faites tourner au bien de l'enfant sa mobilité, son besoin d'action, vous entretiendrez chez lui l'entrain, la gaieté, une réelle satisfaction, et vous créerez en même temps des forces spirituelles.

« Nous nous trompons souvent, dit M. Palmgren, en cherchant ce qu'il faut faire apprendre à notre enfant. Nous nous croyons déjà en face d'un homme, et nous plaçons le but ou trop haut ou trop bas ». Remarquons toutefois que le conseil de M. Palmgren ne doit pas nous conduire à accéder toujours aux désirs de l'élève, qui n'a pas d'expérience et auquel nous pourrions préparer ainsi une crise douloureuse dans la vie.

Examinons maintenant la question de l'introduction des travaux manuels dans l'école. Quels en sont les avantages ? les inconvénients ? Comment faut-il les régler pour qu'ils atteignent leur but le mieux possible?

« Si nous jetons, dit notre conférencier, un coup d'œil sur les maux qui résultent de l'absence de ces travaux corporels, nous remarquerons des mœurs relâchées, de la légèreté, la soif des jouissances. C'est d'en haut que part la corruption des classes cultivées ; ce triste résultat ne viendrait-il pas de ce qu'elles se sont soustraites, en général, à cette loi qui veut que « nous travaillions à la sueur de notre front? » On n'élimine cette loi qu'aux dépens de la santé du corps et de l'âme ; pour le bien de l'un et de l'autre, il faut un sang vivifiant, des muscles solides, des nerfs fortifiés par l'exercice. Les travaux sédentaires et continus de l'école laissent le corps sans mouvement, et cela justement alors qu'il a le plus besoin de se développer ; de là naît une fermentation inévitable, les tentations arrivent, et qui en dira les suites désastreuses ? Si la moralité des femmes est ordinairement supérieure à celle des hommes, cela ne dépendrait-il pas des circonstances dans lesquelles se fait leur éducation ? Les travaux domestiques absorbent une partie de leur activité ; les livres ne sont pas leurs seuls instituteurs. L'intérêt excité par les travaux d'intérieur ne les conduit pas à se délasser, comme le sexe fort, à la fin de leur journée, par des passe-temps souvent dangereux : une sieste, un cigare, une pipe, un verre de punch, une molle oisiveté ou une partie de jeu au club (l'auteur parle de Stockholm). Pourquoi, pendant ses loisirs, le mari ne travaillerait-il pas de ses doigts comme sa compagne [1]?

Nous venons de voir les avantages des travaux manuels dans l'école sous le rapport de la santé; mais ils sont de plus fort utiles sous le rapport intellectuel : ils obligent l'enfant à mettre en activité son esprit. Il peut s'oublier devant un livre et penser à toute autre chose, mais on ne s'oublie pas devant un instrument tranchant, et d'ailleurs le maître voit bien vite en ce cas, si l'enfant est actif ou non ; du reste, il doit toujours exiger de ses élèves un ouvrage bien fait, bien achevé.

Parlons enfin d'un danger que pourrait faire naître le travail manuel, celui de ne considérer dans ce genre d'occupation que le salaire futur. Une telle pensée ne doit jamais devenir à l'école le premier mobile ; la pente serait dangereuse, on courrait à ce qui profite et non à ce qui contribue au perfectionnement de l'œuvre. L'important pour l'élève n'est pas tant de travailler *beaucoup* que de travailler *bien*, et en vue d'un idéal à atteindre. Evitons aussi les travaux qui pousseraient au luxe, à la mollesse, à la négligence. Si l'enfant est dans une position qui exige une rétribution, qu'elle se fasse par un versement à la Caisse d'épargne, ou s'il peut porter

1. Quelles ressources ne présentent pas les arts sous ce rapport : peinture, musique, sculpture, etc. ! *(Note du traducteur).*

chez lui le fruit de son travail, qu'il en jouisse avec ses parents, ou qu'il le donne à quelque indigent, ce sera réveiller en lui les sentiments de sympathie et de commisération.

Telles ont été les principales idées énoncées dans les séances de MM. Palme et Palmgren; certes, on en peut tirer des conséquences très importantes. Ces idées soulèvent d'ailleurs des questions sérieuses qu'il faut étudier avec soin; ce sera l'œuvre des hommes qui joignent aux connaissances spéciales de l'enseignement, une expérience éclairée par la lutte pour l'existence ou par un véritable souci des questions sociales.

Aug. LEMAITRE.

LITTÉRATURE FRANÇAISE

RECUEILS DE MORCEAUX CHOISIS DE MARGUERIN ET DE BERNARDIN

Les recueils de morceaux choisis ne manquent pas en Suisse et en France surtout. Nous mettons toujours au premier rang la chrestomathie de Vinet, revue et augmentée par M. Rambert. Mais cela ne doit pas nous empêcher de rendre les amis des lettres et de notre belle langue attentifs à deux livres excellents, vraiment neufs, sortis de la librairie Delagrave [1] et dont les auteurs, MM. Marguerin, ancien directeur de l'école Turgot, et Bernardin, professeur au lycée Charlemagne, font preuve d'un goût délicat et d'une pensée élevée. Je viens de parcourir avec un plaisir extrême ces deux volumes où j'ai appris bien des choses sur cette littérature que je croyais connaître par le menu, du moins pour la plupart des auteurs des XVIIe XVIIIe et XIXe siècles. Que de richesses dans les écrivains de ces trois siècles littéraires! Plus on les étudie, plus on y trouve de trésors ignorés ou peu connus. Et quelle variété admirable de tons et de sujets! Tous les genres, le genre ennuyeux excepté, ont trouvé place dans le recueil de M. Marguerin. Presque tous les grands écrivains aussi, de Rabelais à Mmes de Sévigné et Maintenon, de Bossuet à Voltaire et de Voltaire à Lamartine, Georges Sand et Victor Hugo, y figurent à leur tour. Et ils sont représentés par des morceaux assez courts pour être appris par cœur sans peine, offrant un aliment pour l'âme en même temps qu'un charme pour l'esprit qu'ils ornent et cultivent à la fois. Nous exprimerons quelques regrets en achevant cet aperçu sur le recueil de M. Marguerin. D'abord l'éloquence judiciaire n'y est pas représentée; le nom de Berryer, par exemple, manque à l'éloquence judiciaire et politique. Dans cette dernière, Benjamin Constant et Montalembert auraient pu aussi occuper une place. Une lacune plus sensible encore doit être signalée: c'est l'absence de Mme de Staël, à laquelle la littérature française doit tant de pages brillantes et profondes. Voudrait-on peut-être punir notre immortelle compatriote d'avoir, dans un de ses meilleurs ouvrages, parlé de l'Allemagne avec trop d'enthousiasme?

Au recueil de M. Bernardin, d'ailleurs si plein de vie, d'intérêt, de forte substance intellectuelle, je ferai le reproche opposé: d'être seulement trop

1. Rue Soufflot, 15, Paris.

plein, trop complet. Ce recueil, il est vrai, n'ayant en vue que le XVIIe siècle, l'auteur a voulu en donner une idée exacte et l'aborder par tous les côtés, en mettant les écrivains secondaires à côté des maîtres de la prose et de la poésie, les médiocrités à la Pradon en regard de Racine, les Brébeuf, les Calprenède, les Du Ryer, les Faret, en un mot, les victimes de Boileau, non loin de ce grand satirique. C'est affaire de comparaison, thème à parallèles. Mais cette séquelle de génies manqués, de talents sans éclat ou sans originalité, ne risque-t-elle pas de faire ombre aux beaux génies qu'ils coudoient et qu'ils dépassent presque en nombre? Etait-il bien nécessaire d'y faire figurer Barro, le secrétaire de l'auteur de l'*Astrée*, que personne ne connaît et qui, selon M. Bernardin lui-même, avait perdu son talent en perdant son patron? Si M. Bernardin tenait à être un peu complet, que ne mettait-il dans sa galerie des écrivains du XVIIe siècle le poète menuisier de Nevers, maître Adam Billaut, ou le *Virgile du Rabot*, comme le nomment ses contemporains, chanté par Corneille, et dont la verve naïve et le coloris ont tant d'attrait malgré ses négligences de style. Qui ne sait par cœur ce début de poème bachique :

« Aussitôt que la lumière
Vient redorer nos coteaux,
Je commence ma carrière
Par visiter mes tonneaux.
Ravi de revoir l'aurore,
Le verre en main, je lui dis :
Vit-on sur la rive more
Plus qu'à mon nez de rubis ? »

Les morceaux cités par M. Bernardin sont précédés d'un *Tableau de la littérature française au XVIIe siècle*, en trente pages, et où il se montre d'une sévérité qui étonne après tant d'indulgence. L'abbé Fleury, l'auteur de l'*Histoire de l'Eglise* en 20 volumes, et même le pittoresque et spirituel Mézerai, pour son *Histoire de France de Louis XI à Louis XIII*, méritaient plus d'égards et sont bien au-dessus de quelques-uns des auteurs ampoulés ou ingénieux jusqu'à la subtilité, dont M. Bernardin a cru devoir faire des citations; car, de Fleury, le noble, clair et candide historien, on ne nous donne aucun extrait petit ou grand. On n'en lit pas moins avec plaisir et profit presque tous les passages des grands écrivains qui ont été réunis dans cet intéressant volume.

Alexandre DAGUET.

L'ÉCOLE DANS LA NOUVELLE CONSTITUTION BERNOISE

Les questions révisionnistes sont à l'ordre du jour, à Lausanne comme à Berne. Nous publions, en vue d'une comparaison dont un de nos collègue du canton de Vaud voudra bien nous fournir le second terme, les dispositions constitutionnelles introduites dans la charte fondamentale du canton de Berne. Ces dispositions devront encore être discutées devant la Constituante. Mais nous ne croyons pas que des modifications importantes y soient apportées.

Art. 43. — Chacun est tenu de donner à la jeunesse qui lui est confiée le degré d'instruction que l'on peut acquérir dans l'école populaire.

L'Etat et les communes ont l'obligation de pourvoir à l'instruction primaire qui doit être suffisante.

Art. 44. — L'école populaire (école primaire et école de perfectionnement) procure l'instruction requise par la Constitution fédérale ; l'enseignement y est gratuit.

Art. 45. — L'Etat et les communes développeront les écoles moyennes (écoles secondaires et progymnases) et en faciliteront la fréquentation.

Art. 46. — Les écoles populaires et moyennes doivent pouvoir être fréquentées par les adhérents de toutes les confessions, sans qu'ils aient à souffrir d'aucune façon dans leur liberté de conscience ou de croyance.

Art. 47. — Les écoles populaires et moyennes sont placées exclusivement sous la direction de l'autorité civile. Un synode scolaire a droit de proposition et de préconsultation dans les affaires qui concernent les écoles populaires et moyennes. La loi déterminera le mode de nomination du synode, ainsi que son organisation.

Art. 48. — L'Etat pourvoit à l'enseignement supérieur (université).

Art. 49 — Il crée des établissements pour les enfants affectés d'infirmités physiques, ainsi que pour les enfants abandonnés.

Art. 50 — L'Etat pourvoit également à l'enseignement professionnel en créant ou en subventionnant des écoles d'agriculture, des arts et métiers, d'artisans, des beaux-arts, de commerce, et en fournissant des subsides aux apprentis.

Art. 51. — La formation des instituteurs est réservée à la loi.

Art. 52. — La liberté d'enseignement est garantie sous réserve des dispositions de la loi.

Les écoles privées sont sous la surveillance de l'Etat et ne peuvent être subventionnées ni par l'Etat ni par les communes.

Art. 53. — Il est interdit à toute corporation ou ordre religieux étranger au canton, et à toute société qui *leur* est affiliée, de s'établir sur le territoire de l'Etat.

Les membres des congrégations religieuses ne peuvent ni enseigner, ni participer à l'enseignement d'une manière quelconque.

Communiqué par M. H. Gobat.

LA PÉDAGOGIE SCIENTIFIQUE ET LA NOUVELLE SOCIÉTÉ DE ST-GALL

Nous avons suivi avec un vif intérêt la polémique scolaire qui s'est engagée, il y a quelques mois, entre M. Wiget, directeur de l'école normale de Coire, et M. Kuoni. correspondant de la *Schweizerische Lehrerzeitung*. Les colonnes de l'*Educateur* ont eu, déjà, à en entretenir nos lecteurs. Si j'y reviens, c'est que je sens le besoin d'ajouter encore quelque chose. On ne saurait trop insister sur l'importance de la Société qui vient de se fonder à St-Gall. En Allemagne, la *Société pour la pédagogie scientifique* a pris un grand développement, malgré les attaques de ce qu'on appelle, outre-

Rhin, la *pédagogie triviale*. Chez nous, où les questions de ce domaine ne sont que trop souvent le jouet du hasard, de l'arbitraire ou d'un éclectisme regrettable, où les gens qui, obligés de se rendre à l'évidence, veulent combattre l'esprit de routine, sont traités d' « esprits nébuleux », ces idées auront grand'peine à se faire jour.

Quant à nous, qui sommes partisans de la *pédagogie scientifique*, nous avons salué avec joie la fondation de la Société saint-galloise.

Pédagogie philosophique ! Le mot semble prétentieux, au premier abord. Mais ceux qui ont vu les amis de la nouvelle école à l'œuvre en jugent autrement. Ils ont compris combien il était utile de travailler dans un même esprit, en présence d'un même idéal, à la poursuite du même but. Au lieu de reléguer ces questions à l'arrière-plan ou de les ignorer systématiquement, sondons plutôt toutes choses et retenons ce qui est bon. Là encore la recherche de la vérité nous paraît tout aussi digne d'envie que sa possession même.

La pédagogie moderne a fait avec Herbart et son école (Ziller, Stoy-Volkmann, Lazarus, Lotze, Drbal, etc), et, grâce à leur système, un grand pas dans la voie du progrès. Le *Bon sens* et l'*Expérience* auxquels les adversaires voudraient faire appel, en opposition au *système*, sont certes des autorités respectables. Nous ne songeons pas à en contester la nécessité, mais le bon sens et l'expérience ne suffisent pas pour servir de guides à l'éducateur qui a besoin d'un système pour ne pas s'égarer.

La Société publie un *Jahrbuch* ou des Annales au prix de 7 francs en librairie et de fr. 4,50 pour les sociétaires. (S'adresser à M. Wiget, à Rorschach.)

GUEX.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Le 2 février dernier, les instituteurs du district du Locle se sont réunis en conférence de section sous l'habile présidence de M. E. Hulliger. Dix-huit membres de la Société pédagogique étaient présents. Assistaient en outre à la réunion M. Porchat, directeur des écoles primaires du Locle et MM. les pasteurs Comtesse et Ecklin, membres auxiliaires.

Après la lecture du procès-verbal rédigé avec un soin tout particulier par le secrétaire, M. P.-E. Bonjour, l'assemblée prend connaissance de deux lettres qui lui sont adressées par MM. Piaget et Ayer. M. Piaget, instituteur aux Bayards et député au Grand Conseil, désire qu'à l'occasion de la prochaine révision de la loi scolaire, le corps enseignant primaire étudie sous toutes ses faces la question des traitements et de la pension de retraite. Après une courte discussion, et afin que Mlles les institutrices puissent aussi faire connaître leurs vœux, la Conférence décide de renvoyer l'affaire à la réunion officielle qui aura lieu en mai à la Brévine [1]. — M. Ayer a bien voulu répondre à une question touchant une différence d'interprétation sur un point spécial de grammaire. Le président est chargé de lui transmettre les plus sincères remerciements de la section.

1. Outre les conférences de la Société pédagogique, il existe encore, dans le canton de Neuchâtel, des conférences officielles instituées par l'Etat et auxquelles instituteurs et institutrices sont tenus d'assister.

Parmi les sujets à l'ordre du jour du Congrès de Genève, figure l'enseignement des travaux manuels à l'école primaire. Certains Etats, tels que la France, le Danemarck, la Suède l'ont déjà plus ou moins organisé. En Suisse, la chose est-elle possible ? C'est ce qu'il est difficile de prévoir. Quoi qu'il en soit, l'idée fait son chemin et s'impose à l'attention des hommes d'école. Aussi, M. J.-F.-M. Jurgensen, président de la Commission d'éducation du Locle et membre auxiliaire de la Société pédagogique, a eu l'extrême obligeance de faire parvenir à l'assemblée différents documents, entre autres une lettre de M. Ersleo, président de la Société de géographie de Copenhague, et une brochure ayant paru en Suède. Une discussion nourrie à laquelle prennent part MM. Comtesse, Treyvaud, Grandjean, Luginbühl, Boss, Hulliger et Knapp suit la lecture de ces différentes pièces. Des conclusions sont ensuite votées. On reconnaît que l'enseignement manuel doit avoir pour but de développer la dextérité de la main et de faire diversion aux leçons; mais il ne doit pas dégénérer en apprentissage de différents métiers. En outre, il ne sera possible de le créer sérieusement que lorsque les programmes seront réduits dans une large mesure. M. Raymond, instituteur à la Sagnotte (Brenets), est nommé rapporteur.

La séance de l'après-midi est consacrée à la lecture des travaux individuels. M. Luginbühl (Sagne), déclame avec goût et talent deux émouvantes poésies : l'une est tirée des *Chants du Soldat*, de Déroulède, le belliqueux poète.

M. Treyvaud (Brenets), expose une méthode d'écriture dont il est l'auteur, et qui, au moins en ce qui concerne les minuscules, est basée sur la décomposition des lettres en cinq éléments simples. Il parlera des majuscules dans une autre conférence.

L'*Histoire suisse abrégée*, de M. Daguet, traduite en italien par le professeur tessinois Nizzola, renferme sept chapitres consacrés exclusivement aux contrées situées au-delà du St-Gothard, M. Knapp (Locle), en ayant fait la traduction française, donne lecture des deux premiers (des temps les plus anciens aux premières expéditions des Suisses dans la Léventine). Ce travail de longue haleine comprendra une centaine de pages et sera accompagné de cartes historiques.

M. Thiébaud (Locle) prend la parole pour demander une autre organisation de nos classes. Il voudrait que, surtout dans les grands centres, les élèves restassent au moins deux ans sous la direction du même maître. Il présente un projet dont la réalisation lui paraît désirable. Faute de temps, l'examen approfondi en est renvoyé à la prochaine conférence.

Enfin, la séance est levée après un exercice de chant exécuté sous l'habile direction de M. A. Thiébaud.

Comme on le voit, la section du Locle ne reste pas inactive ; chacun de ses membres comprend que le travail seul permet à l'instituteur d'être toujours à la hauteur de sa belle et noble tâche. C. Knapp.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Genève. — Tous les amis des études historiques ont appris avec grand plaisir que l'Université avait décerné le diplôme de Docteur (honoris

causâ) à M. Herminjard, le savant éditeur de la *Correspondance des Réformateurs* et l'un des investigateurs les plus méritants, comme les plus modestes de la Suisse romande.

— M. Vuy, un de nos meilleurs poètes nationaux et historien de talent, a reçu la croix de chevalier de la couronne d'Italie.

FRANCE. — Un livre important vient de sortir de presse chez Delaplane, librairie classique, rue Monsieur-le-Prince, 48, à Paris. C'est une *Histoire de la Pédagogie* par Gabriel Compayré, professeur aux écoles d'instituteurs et institutrices, auteur d'une *Histoire des doctrines de l'éducation en France*, en deux grands volumes dont nous avons donné une critique détaillée au moment de son apparition. Nous en ferons autant pour le nouveau volume du spirituel professeur. A. D.

PARTIE PRATIQUE

FRANÇAIS

DEGRÉ SUPÉRIEUR

DICTÉE. — I. L'hiver est de *retour* avec ses nuits *allongées* et ses jours *sombres et raccourcis*.

La plupart des bons petits oiseaux se sont enfuis [1] en d'autres climats, et, en s'éloignant, ils ont laissé nos campagnes désertes et *silencieuses*. Quelques [2] rouges-gorges [3] se montrent encore dans les haies tout *attristées* et se *rapprochent timidement* des métairies pour y dérober des grains égarés. Il n'y a que les noirs sapins, les pins et quelques arbustes qui aient conservé leur *verdure;* celle des autres plantes a été *emportée* [4] par les frimas. Un vent âpre a soufflé pendant la nuit et a durci la *surface* des eaux.

Quelque [2] longs et désagréables que les hivers paraissent, leur utilité pour l'agriculture [5] ne saurait toutefois être contestée.

D'après G. GIRARD.

EXERCICES. — 1. Trouver le radical des mots en italique. — Expliquer le doublement de la consonne initiale dans les mots : a*l*longé — a*t*tristé — ra*c*courci — ra*p*proché.

2. *Familles de mots : hiver* — hivernage — hiverner — hivernal — hivernation — hibernation.

Nuit : nuitée — nuitamment — nocturne.

Petit : petiot — petitesse — petitement — rapetisser — rapetissement — rapetissant.

Climat : climature — climatologie — acclimater — acclimatation.

Dérober : dérobeur. Dérober : enlever furtivement ce qui appartient à autrui. Enlever la robe (de-rober). Dans le vieux français, *robe* signifiait à la fois ce qui habille, équipe et approvisionne. Patois roman : *roba*, voler ; allemand : *Räuber :* voleur.

3. Règle d'orthographe : 1. Du participe des verbes pronominaux. — 2. De quelque. — 3. Id. des noms composés. — 4. Id. du participe des

verbes passifs. — 5. Expliquer le sens des mots : agriculture — apiculture — arboriculture — horticulture — pisciculture — sériciculture — sylviculture — viticulture.

4. *Homonymes* : la haie, il hait — le vent, un van — les eaux, les os, — leur, un leurre, — le pin, du pain.

Synonymes : la région, le climat — une métairie, une ferme — âpre, froid — contestée, niée.

Quoique la médecine ne connaisse pas encore de remède efficace pour guérir le squirre, le cancer, les affections du cœur et bien d'autres, on conviendra qu'elle ne procède plus aujourd'hui comme au siècle où Molière, en ses immortelles comédies, persiflait apothicaires et médecins, leur infligeant le langage et les allures que nous attribuons de nos jours aux charlatans. La variole, que nous ont apportée les Sarrasins, n'est plus un fléau redoutable depuis que Jenner a découvert la vaccine. Il est loin de nous le temps où succombait le tiers ou la moitié des varioleux. Le croup ne compromet plus aujourd'hui comme autrefois l'existence de ces petits êtres qui font la joie de la maison. Si les fausses membranes qui interceptent le passage à l'air ont résisté à l'emploi de l'alun, du chlorate de potasse ou du nitrate d'argent, il reste au médecin la ressource de la trachéotomie qu'ont vulgarisée les Bretonneau et les Trousseau.

Exercices. — Indiquer l'espèce, la personne, le nombre, le temps et le mode des verbes *connaisse, conviendra, infligeant, ont vulgarisée.*

Chercher le sujet et les compléments des verbes *persiflait, infligeait, attribuons, ont apportée.*

Conjuguer le verbe *convenir :* au présent de l'indicatif, 2me pers. du sing., 2me et 3me pers du plur.; au passé défini de l'indic., 1re pers. du sing. et du plur.; au passé indéf. de l'indic., 2me pers. du sing., 3me pers. du plur.; au présent du subjonctif, 1re et 2me pers. du sing., 2me pers. du plur.; à l'imparfait du subjonctif, 1re et 3me pers. du sing., 1re pers. du pluriel.

Indiquer la différence entre *avoir convenu* et *être convenu.*

Compléter les phrases suivantes :

La variole n'est plus un fléau redoutable depuis que...

Les rues de nos villes ne sont plus plongées dans l'obscurité pendant la nuit depuis que...

La distance n'est plus un obstacle aux relations entre les peuples depuis que...

Chacun peut mesurer exactement le temps depuis que...

Composition. — Après une leçon intuitive, donner un exercice de rédaction sur les fonctions du cœur et des poumons. C. Roy.

ÉCOLES SECONDAIRES

Dictée. — *Des os.* I. Le squelette de l'homme, comme celui de tous les vertébrés, est formé de pièces généralement dures et solides appelées *os.* Les os sont composés d'éléments organiques et d'éléments inorganiques. Les premiers donnent aux os leur vitalité et leur élasticité; les seconds la dureté et la rigidité nécessaires. La gélatine constitue essentiellement la partie organique. La matière inorganique comprend surtout du phosphate et du carbonate de chaux. En outre, la substance osseuse est sillonnée par un grand nombre de vaisseaux sanguins, dont le principal est

une grosse artère nommée *artère nourricière*. Cette artère pénètre dans le *canal médullaire* par une grande ouverture, puis se divise en deux branches pour s'anastomoser ensuite avec les vaisseaux secondaires. Les veines suivent la même direction que les artères ; il en est de même des nerfs. Ajoutons qu'une membrane fibreuse — le *périoste* — enveloppe les os de toutes parts, excepté au niveau des points où les ligaments et les tendons sont attachés.

Quoique la composition des os ne varie pas dans la proportion de leurs éléments constitutifs, le tissu lui-même présente divers aspects qu'on exprime par les dénominations de tissu *compacte*, tissu *spongieux* et tissu *réticulaire*.

II. Au point de vue de la forme, on divise les os en *os longs*, *os plats* et *os courts*. Les premiers sont ceux des membres ; les seconds se rencontrent à la face et au crâne ; la colonne vertébrale, le métacarpe, le métatarse sont formés d'os de la troisième catégorie. Les os plats et les os courts sont pourvus de saillies ou éminences — *apophyses* — destinées à relier les os entre eux.

Les os passent par trois états : l'état *muqueux*, l'état *cartilagineux* et l'état *osseux*. Le squelette de certains poissons que l'on a appelés pour cette raison *poissons cartilagineux*, n'arrive jamais à l'ossification complète. Le requin en offre un exemple.

L'accroissement des os se fait en même temps par dilatation intérieure et addition de nouvelles molécules à l'extérieur. Des expériences concluantes ont démontré que la substance osseuse subit des modifications profondes et continuelles, de manière qu'au bout de peu de temps l'os est complétement changé : la forme seule reste.

Les différentes pièces qui forment le squelette sont réunies par les articulations. Il y en a de deux sortes : les articulations qui ne permettent pas de mouvement : ce sont les *sutures*, et les articulations mobiles, véritables charnières dont le jeu est facilité par une humeur blanche et visqueuse ou *synovie*, que secrètent de petites glandes, nommées *capsules synoviales* par les anatomistes.

Exercices. — Indiquer les différents sens des mots *élément* et *capsule*. Expliquer les mots *organique* et *inorganique*, et indiquer les mots de la même famille.

Quelle différence y a-t-il entre *vie* et *vitalité*, *dureté* et *rigidité ?*

Qu'est-ce qu'un *phosphate*, un *carbonate ?*

Indiquer les mots de la même famille que *sanguin* — *nerf* — *artère* — *tissu* — *canal*.

Expliquer les mots *muqueux* — *ligament* — *médullaire* — *visqueux* — *tendon* — *s'anastomoser* — *molécule*. Indiquer le synonyme de ce dernier.

Quel est le sens du préfixe *péri*. Chercher dix mots commençant par ce préfixe.

J.-E. Lombard.

MATHÉMATIQUES ÉLÉMENTAIRES

1

Solutions des problèmes proposés dans le numéro du 15 janvier.

1. Nous appliquons simplement la formule de la force centrifuge

$$F = \frac{P v^2}{g r},$$

dans laquelle nous poserons :

$$P = 72 \text{ Kg., poids du cavalier;}$$

$$v = \frac{9000}{60 \times 60} \text{ mètres par seconde;}$$

$$g = 9{,}804, \text{ la gravitation;}$$

$$r = \frac{15}{2}, \text{ le rayon du cirque.}$$

Nous aurons donc

$$F = \frac{72 \times 9000 \times 9000 \times 2}{60 \times 60 \times 60 \times 60 \times 9.804 \times 15} = 6^{kg},120.$$

Le cavalier et son cheval devront se pencher à tel point que la distance du centre de gravité du cavalier à la verticale soit à sa hauteur au-dessus du sol comme la force centrifuge développée est au poids du cavalier, c'est-à-dire comme 6,120 est à 72. En d'autres termes, la tangente trigonométrique de l'angle que fait l'inclinaison du cavalier avec la verticale est égale à 6,120 divisé par 72.

---

2. Si nous voulons comparer, à l'équateur, la valeur de la force centrifuge d'un corps à son poids même, nous chercherons d'abord le rapport entre cette force $\frac{P.v^2}{g.r}$, et le poids P. Nous trouvons $\frac{v^2}{g.r}$, valeur indépendante du poids.

Ici, nous avons :

$$v = \frac{40\ 000\ 000}{24 \times 60 \times 60} \text{ mètres par seconde [1];}$$

$$g = 9{,}779 \text{ mètres,;}$$

$$r = \frac{40\ 000\ 000}{2\pi} \text{ mètres.}$$

Nous poserons donc :

$$\frac{v^2}{g.r} = \frac{40\ 000\ 000 \times 40\ 000\ 000 \times 2 \times 3{,}1416}{24 \times 60 \times 60 \times 24 \times 60 \times 60 \times 9{,}779 \times 40\ 000\ 000}$$

$$= 0{,}003443 = \frac{1}{290}.$$

A l'équateur donc tous les corps perdent un deux cent quatre-vingt-dixième de leur poids par l'effet de la force centrifuge. Cette dernière, avons-nous vu, augmente comme le carré de la vitesse. Si donc la terre tournait sur elle-même 17 fois plus vite, les corps perdraient $(17)^2 = 289$ fois plus de leur poids, ce qui veut dire qu'alors ils ne pèseraient rien.

---

3. Pour calculer la force centrifuge qui tend à déplacer hors de sa voie un train en marche, nous avons besoin de connaître le rayon du cercle

1. Il serait plus exact de prendre 40076000 mètres pour la longueur de la circonférence de la terre à l'équateur.

de la voie. Si nous joignons par des droites les deux extrémités du raccordement avec le centre de courbure, nous formons un secteur de cercle dont l'angle au centre est le supplément de celui que forment les deux portions rectilignes entre elles. Car si le raccordement doit se faire sans secousse, il est important que les deux rayons que nous avons menés soient perpendiculaires aux portions rectilignes. Il s'agit maintenant de trouver la valeur du rayon d'un cercle tel qu'un arc de 1750 mètres corresponde à un angle au centre de 66° = (180 — 114). Or comme la circonférence en général est égale à $2\pi r$, un arc de 66 degrés ou de 1750 mètres, nous donnera

$$1750 = \frac{2\pi r \times 66}{360};$$

d'où $$r = \frac{1750 \times 360}{2 \times 66 \times \pi} = 1519^{m},20.$$

Il ne reste plus maintenant qu'à appliquer la formule $F = \frac{P.\,v^2}{g.\,r}$ ou si nous ne recherchons que le rapport entre la force centrifuge et le poids

$$\frac{F}{P} = \frac{v^2}{g\,r}.$$

Ici $$v = \frac{36000}{60 \times 60} = 10 \text{ mètres par seconde;}$$

$$r = 1519{,}20 \text{ mètres ;}$$

$$g = 9{,}804 \text{ mètres ;}$$

d'où $$\frac{F}{P} = \frac{10 \times 10}{9{,}804 \times 1519{,}20} = 0{,}006714.$$

La ligne extérieure des rails sera donc plus élevée que l'autre des 0,0067 de 1^{m},45, c'est-à-dire de 0^{m},0097 ou un centimètre environ.

L.-A. Grosclaude.

II

CALCUL MENTAL *(Examen des recrues.)*

4. — 8 litres de vin à fr. 1,20 le litre = ?
3. — 20 mètres de drap à fr. 6,20 le mètre = ?
2. — Intérêt de fr. 62 au 5 % pendant 3 ans ?
1. — Une vigne achetée à fr. 2000 a produit 8 Hl. de vin à fr. 80 l'Hl.; les frais de culture s'élevant à fr. 240, combien a-t-elle rapporté pour % ?

4. — J'ai dépensé fr. 58 de fr. 73 que j'avais ; combien me reste-t-il ?
3. — 240 font combien de demi-douzaines ?
2. — Pour 2 chemises il faut 7 mètres de toile; combien pour 25 chemises ?
1. — Combien d'Hl. contiendra un tonneau qui mesure $1\frac{1}{2}$ mc ?

4. — Une douzaine de boutons coûtent 24 cent.; que coûtent 3 douzaines ?
3. — 450 fagots à fr. 12 le cent = ?
2. — On emploie 5 litres de lait par jour dans un ménage. Quelle sera la note au bout de 6 mois, le lait se vendant à fr. 0,20 le litre ?

1. — Le revenu d'une personne se monte à fr. 5000 annuellement et se compose d'un traitement de fr. 2540, plus des intérêts d'un capital rapportant le 6 %. Quel est ce capital ?

4. — Je gagne fr. 15 par semaine. Combien puis-je gagner en 4 semaines ?

3. — J'économise fr. 0,50 par jour ; quelle est mon économie au bout d'un an ?

2. — 1 Hl. de vin coûte fr. 54 ; que coûtent 7 litres ?

1. — En revendant 20 sacs de pommes de terre de 5 mesures chacun, j'ai gagné le 5% du prix de vente, soit fr. 6,25. Combien ai-je fait payer la mesure ?

III

PROBLÈMES D'ARITHMÉTIQUE GRADUÉS

a) Ecoles primaires.

1. — J'ai dans mon porte-monnaie 8 pièces de 50 centimes, 5 pièces de 20 centimes et 1 sou. Je paye 3 Kg. de sucre coûtant 95 centimes le Kg. et deux douzaines d'œufs coûtant 6 centimes la pièce. Combien me reste-t-il ? (Rép. 76 centimes.)

2. — Je donne un billet de 1000 francs pour payer 24 mètres de toile à 3 fr. le mètre et 58 mètres de drap. On me rend 116 fr. Quel est le prix d'un mètre de drap ? (Rép. 14 fr.)

3. — 8 Kg. 4 Dg. d'une marchandise coûtent fr. 4,02 ; quel est le prix de : *a*) 6 Hg. 4 gr. ; *b*) 3 Q. 8 Kg. ; *c*) 6 tonnes métriques 7 Mg. ? (Rép. : *a*) fr. 0,302 ; *b*) fr. 154 ; *c*) fr. 3035.)

4. — On a payé fr. 8,46 pour faire transporter à 7 Mm. 5 Hm. de distance 24 sacs de café pesant chacun 62 Kg. 5 Hg. Combien coûte le transport d'une tonne métrique à 1 Km. de distance ? (Rép. 8 cent.)

5. — Un courrier doit aller en trois jours de la ville B. à la ville C. La distance à franchir est de $322^1/_2$ Km. Le premier jour il fait les $^3/_{10}$ du trajet, le second jour les $^3/_8$. Combien de Km. doit-il parcourir le troisième jour ? (Rép. : $104^{13}/_{16}$ Km.)

6. — Un mélange est composé de :

6 Hl. 8 lit. de vin,	à	fr. 0,65	le litre ;
4 Hl. 5 dl.	»	» 0,60	»
9 Dl.	»	» 0,68	»

On en vend les 0,24 à fr. 0,75 le litre. A quel prix faudrait-il vendre le reste pour faire un bénéfice total de 10% ? (Rép. fr. $0,68^{4676}/_{41743}$.)

b) Ecoles secondaires.

Un marchand reçoit 2 Hl. de vin à 100 fr. l'Hl. En y ajoutant du vin à 90 fr. et du vin à 80 fr. il obtient un mélange de 5 Hl., dont la vente à fr. 1.05 le litre lui donne un bénéfice de 69 fr. Combien a-t-il ajouté de litres de vin de chaque qualité ? (Rép. 160 litres à fr. 0,90 et 140 litres à fr. 0,80.)

c) POUR LES SOCIÉTAIRES

(Envoi de M. Grosclaude.)

Démontrer que le carré d'un nombre impair est divisible par 8 quand on le diminue d'une unité.

Genève. — Imprimerie Taponnier et Studer.